

Lons-le-Saunier, le 27 juin 2023

**Service Eau Environnement Risques
et Forêt**

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

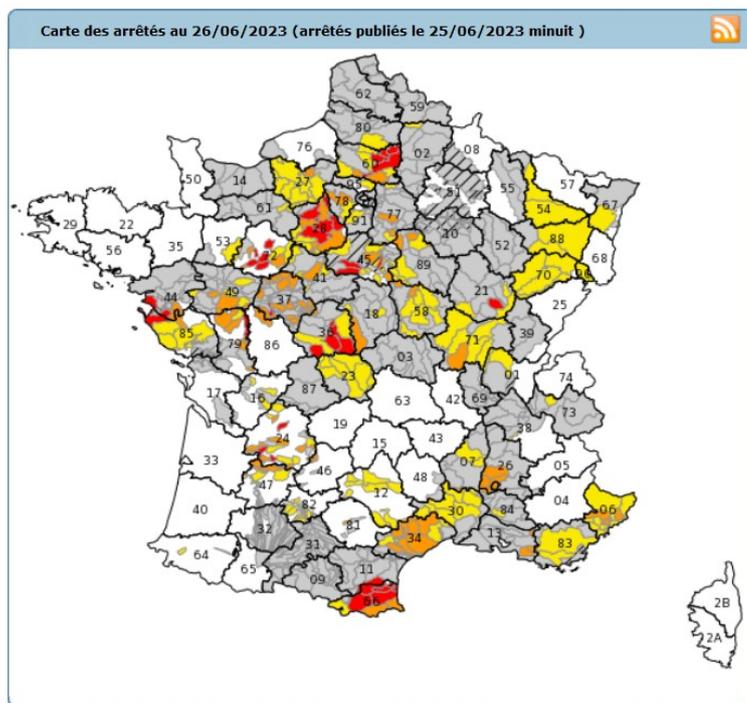
Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse n°2 du 21 juin 2023

Participants / Excusés :

DREAL : <i>Excusé</i>	UID DREAL : Florian CHARRIER	ARS : Frank KRON	Météo France : <i>Excusé</i>
OFB : Jean-Louis GAROT	SDIS : Clément COMTE (visio)	SIDPC : François CURIE	SDJES : Patrick DEROGIS
Gendarmerie : Sandra REMY	FJPPMA : Mehdi EL BETTAH (visio)	Syndicat des irrigants : Franck LENOIR (visio)	DDT : Nicolas FOURRIER Pierre MINOT Nadine PONCET Claire FRANCESCONI

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation nationale :



2. Situation des départements limitrophes au Jura :

- Haute-Saône : L'ensemble du département est en **Alerte** depuis le 23 mars 2023.
- Doubs : Depuis le 13 juin, l'ensemble du département est en **Vigilance**.
- Saône-et-Loire : Depuis le 14 juin, les zones « **Arroux-Morvan** », « **Bourbince** », « **Grosne** » et « **Saône aval** » sont passées en **Alerte**, la zone « **Arconce et Sornin** » est passée en **Alerte Renforcée** » et les 3 dernières zones sont toujours en **Vigilance**.
- Ain : Depuis le 16 juin, pour les eaux souterraines, « **La Saône-Aval** » est placée en **Alerte** et la « **Plaine de l'Ain** » est toujours en **Vigilance** et les zones « **Dombes-Certines-Nord** » et « **Dombes-Sud** » sont toujours en **Alerte Renforcée**. Concernant les eaux superficielles, la « **Rivières de Dombes** » est en **Vigilance**.
- Côte-d'Or : Depuis le 15 juin, la « **Vouge-Bière-Cent Fonts** » est en **Crise**, 3 zones sont en **Alerte** et 10 en **Vigilance**.

3. Situation du Jura :

Depuis le 14 juin, le département du Jura est en **Vigilance** sur les secteurs « **Nord-Jura** », « **Seille** » et « **Plateau Calcaire** », seul le secteur Haute-Chaîne est à la normale.

Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique (MétéoFrance) :

Le cumul des précipitations reste hétérogène en fonction des passages orageux de ces derniers jours. À l'heure actuelle, le déficit pluviométrique est de l'ordre de 45 % par rapport à la normale dans le département. Des averses et des orages sont attendus pour ce 3^e décennie.

Situation édaphique (MétéoFrance) :

L'indice d'humidité des sols est toujours en dessous de la normale, sous le 2^e décile. L'état actuel est proche du niveau d'humidité observé habituellement fin juillet/début août.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDJPPMA) :

Au niveau des stations hydrologiques :

- **Nord-Jura** : Les 3 stations ont franchi le seuil d'**Alerte**.
- **Seille** : La Brenne à Sellières a franchi le seuil d'**Alerte Renforcée** et la Seille à Voiteur celui de l'**Alerte**.
- **Haute-Chaîne** : Aucune station n'a franchi de seuil.
- **Plateau Calcaire** : Seule la station de la Furieuse à Salins-les-Bains a franchi le seuil d'**Alerte**.

Les tendances se confirment car 8 cours d'eau sont déjà observés en assec dans les 3 zones classées en vigilance dans le Département.

À noter que les débits sont à la baisse dans le Haut-Jura, notamment sur les affluents de la Bienne.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Seul le piézomètre de Molay, déjà en **Vigilance**, se rapproche rapidement du seuil d'**Alerte**. Les 3 autres piézomètres n'ont pas encore atteint les seuils de **Vigilance**.

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'agriculture (Syndicat des irrigants) :

Les enrouleurs sont à l'arrêt depuis le 18 juin dans l'attente des pluies annoncées cette semaine.

Il a été observé 7-8 mm dimanche 18 juin et 15 mm le mercredi 21 juin.

Les piézomètres des irrigants ont perdu 4 cm en 5 jours, ce qui est proche d'une situation normale.

Cela les observations et le rythme constaté ces dernières années, le seuil d'alerte devrait être atteint fin juillet.

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

RAS

Situation de l'industrie :

Un plan d'inspection a été validé au niveau régional impliquant 5 inspections supplémentaires en cas de franchissement du seuil d'alerte.

Des actions spécifiques seront programmées, cette année encore, pour la plateforme chimique Inovyn-Solvay.

Situation des manifestations culturelles et sportives (SDJES) :

Les professionnels des sports de pagaie et de canyoning se questionnent concernant le projet d'arrêté spécifique de restriction des activités aquatiques.

Concernant le projet d'installation des sondes dans les canyons, il est prévu l'installation de 8 sondes fixes (aval et amont) dans les canyons de Langouette, Malvaux, Gros-Dard et Coiserette ainsi qu'une sonde volante pour les froidières de Coiserette.

Une formation de 4-5 professionnels du canyoning est prévue par la Fédération de pêche du Jura pour le relevé de ces sondes.

Situation des milieux aquatiques (FDJPPMA et OFB) :

Confirmation de la dégradation de la situation.

Situation auprès de la population :

Gendarmerie : RAS

SDIS : Risque feux de forêt faible à l'heure actuelle mais possibilité d'un risque accru avec la saison des moissons qui s'annonce.

Relevé de décision :

Après échanges, au vu des prévisions météorologiques sur la fin de la semaine, un arrêté de restriction temporaire des usages de l'eau est envisagé dans le département du Jura.

Le nouvel arrêté cadre départemental étant au stade de la relecture avant sa signature par monsieur le préfet, il est décidé d'attendre sa mise en œuvre avant de prendre un nouvel arrêté de restrictions des usages de l'eau construit sur ce nouvel arrêté cadre, les mesures de restrictions étant bâties sur l'usage domestique ou non de la ressource en eau. Il pourrait être défini sur les seuils suivants :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		
Nord Jura		ALERTE
Seille		ALERTE
Plateau Calcaire		VIGILANCE
Haute - Chaîne		NORMAL

Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)		
Nord Jura		VIGILANCE
Seille		VIGILANCE
Plateau Calcaire		VIGILANCE
Haute - Chaîne		NORMAL

Ces niveaux seront confirmés suite à l'épisode orageux annoncé cette fin de semaine et suivant la signature de l'arrêté cadre départemental, socle des arrêtés de restrictions.
Selon la situation une nouvelle cellule Sécheresse sera alors proposée ou non mercredi prochain.

- Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 5 juillet à 9h

La cheffe du Bureau Eau



Nadine PONCET